
ABOU DABI – Réunion conjointe du Conseil d’administration de l’ICANN et de l’At-Large
Mardi 31 octobre 2017 – 9h00 à 10h15 GST
ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

RINALIA ABDUL RAHIM: Bonjour, nous allons commencer. Il s’agit de la réunion At-Large avec le conseil d’administration. Et le PDG est déjà en train de nous embêter. Nous avons commencé, veuillez vous assoir monsieur.

Alors, en principe, l’At-Large arrive avec des questions pour le conseil. Donc nous allons donner la parole à Alan.

ALAN GREENBERG: En fait ce sont des questions qui viennent de l’ALAC et non pas du conseil d’administration. Donc les voici.

Le conseil nous demande toujours d’amener des questions, et parfois, nous ne sommes pas préparés, il y a quelques réunions Rinalia a posé la meilleure question quelques jours avant la réunion, et nous l’avons donc utilisée, nous l’avons remercié parce que c’était une bonne question. Mais cette fois-ci, nous avons réussi à trouver de bonnes questions, des sujets qui nous semblent en tout cas intéressants.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc première question, elle est en deux parties. La première partie sur les régions géographiques et les noms sera présentée par Olivier, qui est là quelque part, mais qui n'est pas tout à fait prêt.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Si, si, je suis prêt. Alors, les régions géographiques de l'ICANN ont été créées au tout début de l'ICANN, et elles ne suivent pas de règles spécifiques en dehors des noms géographiques des Nations Unies, les noms géographiques des Nations Unies. Les registres géographiques sont alignés un petit peu différemment de ce que l'ALAC a.

Donc les 4 régions de l'At-Large signent un protocole d'entente avec leur région respective, avec leur registre plutôt respectif. Mais il y a en fait un problème d'alignement entre les régions.

Et certaines des structures d'At-Large, certains des pays en fait, dans lesquels les ALS sont présentes, font partie de différentes régions si on regarde les registres et si on regarde l'At-Large.

Donc il y a un processus qui a été lancé il y a plusieurs années pour voir un petit peu quel était le partage du monde. Et ce qui a été décidé, après que le groupe de travail ait considéré cette question, de fournir une opportunité à ces pays de choix, de

choisir la région dans laquelle elle voulait être. Alors, où en est-on maintenant ? C'est ça la question ;

Et je crois que le rapport a été donné en 2015, Octobre 2015, donc ça fait déjà quelques années, et on aimerait bien savoir où on en est.

Donc est-ce qu'on avance sur cette question ?

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Olivier. Alors, qui souhaite répondre à cette question au conseil? Chris, c'est à vous.

CHRIS DISSPAIN: Bonjour Olivier. Merci. Je sais qu'on a déjà parlé de ça tous les deux. Donc nous savons un petit peu où nous en sommes l'un et l'autre.

Et je crois que la réponse, c'est qu'en fait on ne s'est pas beaucoup concentré sur cette question, pour être bien honnête.

A l'époque, on en était à la transition, il y avait d'autres choses auxquelles penser. Ceci étant, je crois qu'il s'agit également d'une question assez complexe, parce qu'il y a certains enjeux qui se présentent. La ccNSO s'est déjà occupée de cette question, ou a déjà été confrontée à cette question. Parce qu'il y avait la question des îles dans les Caraïbes. Et d'ailleurs, un des

premiers membres de la ccNSO devait avoir 4 de chaque région avant de lancer la ccNSO, et donc la quatrième, c'était les îles Caimans, qui font donc partie de l'Europe, comme vous le savez.

Donc c'est complexe à résoudre au sein d'une SO. D'autant plus la question est complexe au niveau du conseil d'administration.

Est-ce que vous pouvez nous rappeler quelle est l'essence de la recommandation, est-ce que vous pouvez nous donner un petit résumé?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, tout à fait.

Donc l'essence de la recommandation, en fait il y en a plusieurs des recommandations, mais ce qui est plus important, c'est la recommandation qui mentionne qu'un pays doit pouvoir choisir la région à laquelle il peut appartenir. Donc la limite entre les régions.

Et donc quand je parle de pays, cela veut dire qu'il faut l'accord du membre du GAC, il faut l'accord de l'opérateur du CC.

CHRIS DISSPAIN: Très bien merci. Si j'ai bien compris, ou si je me souviens bien, nous avons l'obligation de revoir des régions, me semble-t-il tous les 5 ans ? Je ne sais pas... Tous les 3 ans.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Tous les trois ans.

CHRIS DISSPAIN: D'accord, merci. Donc nous allons bientôt commencer. Donc effectivement, de toute façon, même si on ne considère pas ce rapport, nous en sommes à un point où il va falloir faire la révision. Donc je reconnais la question et nous allons nous mettre au travail.

Donc la situation actuelle, c'est que j'ai reçu ceci dans ma boîte, Sam, avec le contentieux va s'en occuper également. Donc je m'engage à commencer à travailler là-dessus. Merci Olivier.

RINALIA ABDUL RAHIM: Steve a une réponse, et ensuite Alan a un commentaire.

STEVE CROCKER: Pour ceux qui n'ont pas suivi tout ceci de près, est-ce qu'on pourrait peut-être fournir une réponse à deux questions, une réponse rapide.

Pourquoi est-ce qu'il est important que le pays soit dans sa région et dans la même pour le registre ? Je ne sais pas, c'est peut-être une question stupide, mais... L'autre question, c'est : est-ce qu'il y a de gros problèmes par rapport au fait que le pays

puisse choisir sa région ? Est-ce qu'il y a des choses à voir par rapport à ça ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Alors, pourquoi est-ce que c'est important ? Donc par exemple, cette année, ou plutôt l'année prochaine, il y a l'EuroDIG, donc le FGI de l'Europe qui aura lieu en Géorgie, et la Géorgie est alignée avec la région Asie Pacifique et EuroDIG c'est donc l'Europe. Alors le problème, c'est le CROP. Le pilote de sensibilisation régionale. Et les gens ne peuvent pas sortir de leur région.

Donc EURALO ne pourra pas envoyer quelqu'un au FGI à cause de ça. Donc c'est un petit exemple, mais il y en a d'autres.

La réponse à votre deuxième question est un peu politique, donc je préfère ne pas répondre.

STEVE CROCKER: Qui a fait les règles pour le CROP ? Non je rigole, c'est une question à laquelle il ne faut pas répondre.

CHRIS DISSPAIN: Oui, je comprends cet exemple, mais je ne souhaite pas que les gens ressortent de cette réunion en s'imaginant que les années de travail qui ont été mises en place pour les régions, pour

établir les régions, ce n'est pas uniquement basé sur les voyages.

Il y a des communautés de langues, il y a des communautés de cultures. Par exemple en Amérique Latine. Il y a des îles dans les Caraïbes qui préfèrent faire partie d'une région.

Donc il y a certaines difficultés qui se présentent par rapport à ça. Le réel enjeu, c'est qu'un ccTLD, qui est dans la ccNSO – donc ça c'est facile de le déplacer tant qu'il y a un accord – mais mes régions de l'ICANN, dans toute l'ICANN, cela veut dire beaucoup de choses, un consentement beaucoup plus large. Et si vous arrivez à le faire en tant que territoire, et bien c'est vraiment un accomplissement énorme.

RON DA SILVA:

Autre perspective là-dessus. De mon point de vue, bien sûr qu'on pourrait redéfinir les limites des régions.

Au sein de l'ASO, il y a différentes limites, par exemple pour les Caraïbes, celles qui parlent anglais font partie de l'Amérique, du continent américain. Et à l'ICANN, c'est l'Amérique Latine uniquement.

Pour le RIPE, il y a des différences par rapport à ceux qui font partie de la région pour l'ASO et donc les choses sont différentes au sein de l'ICANN.

Mais effectivement, il est bon de revoir un petit peu tout ceci de manière régulière.

RINALIA ABDUL RAHIM: Alan, vous avez un suivi ?

ALAN GREENBERG: Oui, bref commentaire par rapport à ça et ensuite un autre commentaire.

Effectivement, c'est complexe. Et que tout le monde soit d'accord, c'est quelque chose qui va être complexe, mais ça fait longtemps qu'on en parle. Donc il faut soit accepter, soit rejeter.

Nous avons un groupe de travail qui a été organisé et qui a commencé son travail il y a 10 ans.

Les équipes de révision, donc selon les statuts, ont dit qu'il faut que ce soit revu tous les 5 ans, et il n'y a pas beaucoup de souplesse si l'on compare ceci à d'autres révisions. Donc la déclaration sur les régions dit qu'il faut le faire tous les 3 ans pour les régions, et qu'il n'y a pas de souplesse.

Et pourtant là, on en est à la 18^{ième} année au sein de l'ICANN, nous n'avons toujours pas effectué ceci.

Donc comment réconcilier ceci ? Comment est-ce que le conseil peut suivre une partie des statuts de manière religieuse, et de l'autre côté ignorer complètement l'autre partie ?

Ça, c'est un problème pour moi. J'ai un problème, je ne souhaite pas accepter une décision qui est basée sur une règle quand on me dit : on n'avait pas le choix, et puis de l'autre côté on ignore complètement.

Alors, je comprends tout à fait, on est tous très occupés, c'est mon cas aussi, ceci étant...

Donc je voulais savoir s'il y a des commentaires, est-ce que c'est vraiment un problème, ou est-ce que c'est simplement que vous ne vous sentez pas tellement concernés?

STEVE CROCKER:

Non, je pense que ce n'est pas consciemment que nous avons choisi les délais à respecter ceux à ne pas respecter.

Et je pense que votre intention n'était pas de nous dire que nous avions délibérément agi de la sorte.

Nous faisons tout notre possible pour respecter chacune des règles. Le nombre de règles augmente à une vitesse exponentielle, et on n'arrive pas à toujours tenir le rythme.

Mais, de manière très large, je crois que dans ce cas, c'est une tâche nous avons maintenant, et nous devons nous y attaquer.

Nous devons voir ce que nous pouvons faire pour vraiment avoir des résultats cohérents. Il nous faut examiner tous les processus et bien comprendre la complexité de cette question.

Il y a eu tout un processus d'ajout de différentes notions dans les statuts, donc maintenant nous avons des statuts complètement différents. C'est le Talmud.

Donc je crois qu'il y a d'autres groupes dans la communauté qui vont devoir réfléchir au processus et identifier les angles à arrondir.

Les régions ne déménagent pas, elles ne changent pas de langue, les pays ne changent pas. Donc, pour moi, l'idée de revoir ceci tous les trois ans, ça me semble un petit peu trop en fait. Et c'est quelque chose que l'on peut reconsidérer.

Mais je pense que nous allons avoir toujours des questions à revoir là-dessus.

ALAN GREENBERG:

Merci Steve. Et c'est exactement pour ceci que j'ai posé cette question à la fin. Les statuts disent beaucoup, beaucoup de

choses, et pour certaines, ces choses ont été rédigées récemment et pour d'autres c'est un petit peu du zèle.

Et donc je pense qu'il ne faut pas ignorer cette question. Merci.

CHERINE CHALABY:

J'ai pris note ici du fait que ceci doit faire partie de notre travail lors de notre prochaine réunion au conseil. Donc ce que je propose, c'est que nous en discutons de manière un petit peu plus approfondie par la suite. En tout cas, merci d'avoir soulevé la question. Nous allons justement en parler lors de notre prochaine réunion, nous allons le mettre à l'ordre du jour.

ALAN GREENBERG:

Il y a sans doute d'autres choses aussi qui sont intéressantes et qu'il faudra voir.

Je ne sais pas s'il y a un micro pour les questions? Est-ce qu'il y a un micro ? Donc Kaili, vous avez la parole.

KAILI KAN:

Merci Rinalia. Je suis donc membre d'ALAC.

Donc pour faire un commentaire par rapport à ce qu'a dit Olivier, j'aimerais attirer votre attention sur l'APRALO. À l'APRALO, nous avons plus de la moitié des citoyens, de la population du monde. Donc, mon idée, lorsqu'on a des régions,

c'est que – enfin il me semble que c'est une question de représentation des cultures.

Alors, en ce qui concerne APRALO, de mon point de vue, il y a trois cultures différentes. Il y a l'Orient, il y a le sous-continent, et il y a le Moyen-Orient, les pays arabes.

Donc APRALO, c'est la région la plus large parmi toutes les autres régions, et également la région la plus diversifiée.

Donc on parle de régions, etc., donc j'aimerais attirer votre attention là-dessus. C'est vraiment une caractéristique complètement différente d'APRALO.

Alors, certes, il y a de bonnes raisons pour avoir cette région APRALO unifiée, depuis les îles Cook, jusqu'à la Géorgie, l'Arménie, etc.

Donc c'est quand même énorme. En plus il y a beaucoup de fuseaux horaires, etc.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Laili. Avant, Chris, est-ce qu'on pourrait donner le micro à Evan s'il vous plait ?

ALAN GREENBERG: Alors, je ne pense pas que le débat soit de savoir si les régions sont les bonnes. On en a parlé pendant 10 ans dans la révision, donc voilà.

EVAN LEIBOVITCH: Merci Rinalia. Je suis de NARALO, et si je vois les choses un petit peu à distance, la question des régions, le processus de décision, est-ce que quelqu'un se souvient du point de vue de la coordination technique, pourquoi est-ce que ceci ne correspond pas aux régions RIR ? Pourquoi est-ce que les choses sont telles qu'elles sont ?

RINALIA ABDUL RAHIM: C'est en Réponse Olivier au point de Evan ? Oui ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Rinalia. Oui, je peux répondre justement à Evan.

Je crois que tous les RIR, à l'époque, n'avaient pas encore été créés et la région RIPE desservait l'Europe et le Moyen-Orient, parce qu'il n'y avait de registre internet régional qui existait dans ces régions-là. Et donc la manière la plus simple de choisir, c'était simplement de prendre la liste des régions géographiques qui avait été définie par les Nations Unies, qui ne sont pas toujours logiques d'ailleurs.

RINALIA ABDUL RAHIM: Chris, un dernier mot là-dessus.

CHRIS DISSPAIN: Je voulais simplement ajouter quelque chose. Alan a fait allusion à un sujet important, il faut absolument que notre prise de décision soit claire.

Le cœur du rapport que nous avons sur notre bureau depuis longtemps maintenant, c'est de permettre aux territoires de se déplacer d'une région à l'autre. Ce n'est pas la question de savoir comment les régions ont été formées et s'il faut en avoir plus de 5.

Donc je pense qu'il nous faut nous concentrer sur ce rapport. Si on veut revoir les régions, ça, pour moi, c'est une question séparée, et il faut le faire séparément. Donc je ne veux pas que... Je reconnais tout à fait ce que vous dites, Kaili, je suis d'accord, la région Asie-Pacifique n'a aucun sens, la manière dont elle est constituée, mais c'est autre chose, c'est une question différente.

Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Chris. Donc je voulais simplement conclure la discussion sur les régions géographiques et les noms. Et Cherine vous a dit

qu'en tant que nouveau membre du conseil, il s'engageait à ce qu'on s'en occupe et que cela fera partie de l'agenda du conseil d'administration. Donc passons au sujet suivant.

ALAN GREENBERG:

En fait il s'agit encore des régions géographiques, enfin tout du moins c'est lié. On m'a accusé hier d'être un petit peu négatif par rapport à ce point. Et bien sûr, je ne suis jamais négatif, vous le savez.

Je m'attends à ce qu'il y ait des gens qui lèvent les yeux au ciel...

Donc nous sommes en train d'organiser la piste de travail numéro 5 du PDP de GNSO sur les procédures ultérieures pour réconcilier les différents points de vue de l'ICANN, en ce qui concerne l'utilisation des noms géographiques en tant que domaine de premier niveau.

Nous allons tous travailler de manière ardue au sein de ce groupe, et l'ALAC participera de manière très active.

Alors, le pronostic n'est pas clair. Et il semblerait que les résultats de cette piste de travail ne seront pas nécessairement, ne correspondront pas nécessairement aux besoins de tout le monde.

Ça, c'est la base de la construction du PDP de la GNSO. Et il est clair, sur la base des conditions qui ont été mises en place lors de la piste 5, il semblerait que les gens pensent que si on n'en arrive pas à une conclusion, et bien les règles actuelles s'appliqueront. Ce qui veut dire que nous avons une décision cruciale, lorsqu'il y a un désaccord en matière de nom géographique.

Donc, je vais être honnête, et je vais vous demander simplement qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce que nous allons avoir des problèmes ?

RINALIA ABDUL RAHIM: Chris, vous avez la parole.

CHRIS DISSPAIN: Merci Rinalia. Alan, j'ai deux questions à vous poser pour que vous me clarifiiez un petit peu ce que vous venez de me dire.

Vous venez de parler des règles mises en place pour cette équipe de travail 5, est-ce que ces règles ont déjà été définies ?

ALAN GREENBERG: La ccNSO, et le GAC ont déterminé des conditions de participation. Et, à la base, ils pensent que si on n'en arrive pas à

une conclusion, et bien le guide de candidature actuel sera utilisé.

CHRIS DISSPAIN:

D'accord, merci d'avoir clarifié. Alors, pour ce qui est de la deuxième partie, si j'ai bien compris ce que vous dites, c'est qu'il est possible que, en partie, ce PDP, l'équipe de révision ne va nécessairement en arriver à un consensus de changement de la politique qui existe actuellement dans le guide de candidature. Et donc le conseil devra prendre une décision.

Mais moi, je ne comprends pas, parce que c'est une politique. Si la GNSO nous propose une politique qui n'implique pas de changement, à ce moment-là, nous n'aurons rien à décider. Parce que ça fait partie des politiques.

Pourquoi est-ce qu'on dirait : oui, même si la GNSO dit qu'il faut garder le statu quo, donc qu'est-ce qu'on va faire, on ne va pas avoir à intervenir.

ALAN GREENBERG:

Oui, apparemment ce n'était pas clair. Je ne sais pas comment vous allez gérer le fait que les politiques n'étaient pas changées dans le PDP.

Si nous continuons à conserver ces règles, les règles que nous avons utilisées durant la première fois, nous allons avoir des conflits directs lorsqu'il va s'agir de la délégation de certains noms.

Donc, je me demande, est-ce qu'on peut faire quelque chose d'une meilleure manière pour ne pas avoir à revivre toutes ces années ?

CHRIS DISSPAIN:

Donc vous voyez qu'il y a un manque de changement dans les politiques ou un manque de clarification dans les détails voudrait dire que nous allons avoir les mêmes défis. Ce qui s'est passé par exemple pour .AMAZON.

ALAN GREENBERG:

Je n'allais pas mentionner ce nom.

CHRIS DISSPAIN:

Pourquoi pas, puisqu'on sait que c'est le cas.

BECKY BURR:

Nous avons la possibilité de mettre en place des meilleures règles, des règles différentes pour résoudre les conflits. Cela pourrait peut-être être un des objectifs primordial pour le travail des procédures.

RINALIA ABDUL RAHIM: Il a des questions à ce sujet ?

ALAN GREENBERG: Non, il n'y en a pas. Il y a aussi des questions sur l'après-transition, et je pense que Sébastien va se préoccuper de cela.

SEBASTIEN BACHOLET: Mesdames et messieurs, puisque vous êtes là, nous allons vous faire travailler un petit peu.

Donc la question est beaucoup plus simple que la question précédente. Je suis sûr que vous allez beaucoup apprécier, et que ça va être un moment un peu plus fun dans nos réunions.

Donc depuis un an, vous savez que la transition est passée, du moins j'imagine que vous le savez. Et donc on voulait savoir si depuis que cette transition – donc il y a un an pratiquement jour pour jour – et qu'en même temps la deuxième série des travaux sur le rendu des comptes de l'ICANN est en train d'être terminé, on voulait savoir qu'est-ce que le board pensait et pouvait nous donner un retour d'expérience sur ce qu'il pense a bien fonctionné, sur ce qu'il pense n'a pas bien fonctionné et sur ce qui pourrait être amélioré.

Et je pense qu'avec ce qu'il s'est passé dans la réunion hier du public forum, il y a quelques éléments de discussions intéressantes.

Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui, je vais donc vous donner nos feedbacks en premier et je vais demander à mes collègues de faire la même chose.

Avant la transition, et durant la transition, ICANN était vraiment dans un état de folie disons. Nous étions dans un moment de crises. Je me souviens, moi je pensais que c'était ma réalité quand j'étais à l'ALAC et quand j'étais sur le conseil durant la transition.

Maintenant, nous ne sommes pas dans cet état de crise, nous avons aussi un PDG qui est là pour rendre ICANN un peu plus calme, un peu plus stable. Et c'est quelqu'un de plus calme. Donc cela nous permet de rester plus détendus.

Alors, quand il s'agit de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné, vous savez que l'exercice des pouvoirs de la communauté qui ont eu lieu lorsque nous avons fait les amendements des statuts a été un processus qui a très bien marché, ça a été.. Ce n'était pas des questions très

controversées bien sûr. Nous avons mis en place à ce moment un comité de mécanisme pour la redevabilité du conseil.

Donc, vous pourriez peut-être voir ça comme un point de crise, mais en fait, c'était un moment de focalisation pour voir si le système fonctionnait, et pour qu'il soit plus robuste.

Par exemple, en ce moment, nous avons une question sur la SSR2, qui est la révision de la sécurité et la stabilité et de la résilience du DNS. Et, essentiellement, le défi, c'était de voir s'il y avait un manque de clarté dans les statuts et dans les réglementations dans les statuts.

Nous devons avoir des standards d'opérationnels pour guider ces révisions. Et ces standards n'étaient pas prêts lorsque nous avons lancé les révisions. C'était quelque chose que nous aurions dû faire.

Donc, en allant de l'avant, sur les SSR2, nous avons donc sonné l'alarme, et nous avons communiqué aux AC et SO que nous avions un problème.

Il ne s'agit pas seulement de cette révision, mais sur les révisions en général.

Nous espérons que la communauté se rassemble et essaye de résoudre le problème. S'il nous faut changer les statuts, donc nous savons que c'est quelque chose que nous devons faire.

Et vous devriez vous sentir à l'aise de nous demander de le faire.

Les délais de toutes les révisions, c'est un défi pour tous, même pour le conseil.

S'il est raisonnable d'élargir ces délais, nous allons le faire. Pas forcément seulement pour les révisions spécifiques, mais pour les plus grandes révisions. Cela rendra notre vie beaucoup plus facile.

Je vais m'arrêter là et je vais inviter les commentaires de mes collègues sur le panel.

CHERINE CHALABY:

Merci Rinalia. Je sais qu'une des choses qui a changé au point de vue de la perspective du conseil, c'est celle-ci : comment voyons-nous notre rôle ?

Dans ce nouveau monde, nous voyons notre rôle comme si nous étions un partenaire sur lequel la communauté pouvait compter. Nous ne sommes pas dans une tour d'ivoire, et vous n'êtes pas de l'autre côté. Nous sommes là en tant que partenaires, partenaires responsables.

Cela veut dire que nous devons toujours être au courant de ce qu'il se passe au sein de la communauté, et que nous ayons nous aussi les mêmes priorités que la communauté.

Nous devons aussi partager les informations sur le travail que nous faisons. Nous l'avons fait, et beaucoup de personnes apprécient cette transparence.

Maintenant, nous pouvons donc examiner nos priorités au sein du conseil, et nous pouvons voir que nous sommes bien alignés.

Cette transparence augmente au sein du conseil de jour en jour. Nous voulons donc être de plus en plus transparents.

Bien sûr il y a des cas où nous avons besoin d'une certaine confidentialité, mais malgré tout, nous essayons d'être de plus en plus transparents avec la communauté.

Nous l'étions dans le passé, mais nous voulons l'être plus.

Bien sûr nous allons faire des erreurs, parce que ça, c'est à l'essence du partenariat. Nous pouvons être ouverts, nous pouvons faire des erreurs. Et vous pouvez venir nous voir et nous dire que nos priorités ne sont pas forcément adéquates.

Mais je pense qu'il y a une nouvelle manière pour nous d'opérer les uns avec les autres. Nous sommes dans un partenariat, et ceci est très important pour l'avenir.

RINALIA ABDUL RAHIM: Becky prend la parole ?

BECKY BURR:

Je voudrais faire un suivi après ce que [Tarik] a publié sur son blog. Chacun parle de ces principes organisationnels, et il y en a un qui est lié à l'après-transition de l'ICANN.

Le conseil donc a résolu de publier toutes ses actions et de donner un petit peu un compte rendu de la façon dont les choses fonctionnaient.

Nous allons appeler la communauté à formellement adopter cette nouvelle pratique, cette pratique liée au fait que les communautés peuvent apporter des avis.

Nous voulons donc encourager les AC et les SO d'articuler clairement la raison pour laquelle ce travail doit être régulier, doit être par rapport à la mission de l'ICANN.

Ce que je pense que nous devons faire, c'est d'avoir un dialogue communautaire sur l'objectif de notre mission, sous les nouveaux statuts.

Et je ne pense pas que c'est une question en noir et blanc, c'est très clair si vous voulez.

Je voudrais donc encourager la communauté à en parler, directement.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Becky. Steve ?

STEVE CROCKER:

Oui, j'apprécie la question de Sébastien à propos de la différence par rapport au travail d'avant et le travail que nous faisons maintenant.

Et il faut essayer un peu de comprendre ce qu'il se passe à l'intérieur de la machine disons. Et moi, j'ai passé beaucoup de temps à « déboguer », vous savez comme on dit, les logiciels. Donc je sais qu'il y a des choses que l'on trouve auxquelles on ne s'attend pas toujours.

Donc, une question qui était très sensible était celle de la relation avec le gouvernement américain. La plupart des personnes qui ont parlé par le passé étaient inquiètes par rapport aux optiques du contrôle des US sur l'internet, etc.

Moi, mon point de focalisation était différent, je pensais à l'impact au sein de l'organisation, et j'étais surpris de voir qu'il y avait certaines confusions pour certaines personnes et pour certaines entités, parce qu'elles ne savaient pas exactement pour qui ils travaillaient.

J'ai trouvé donc qu'il y avait une certaine confusion de la part des gouvernements ou des employés des gouvernements par rapport à leurs fonctions et nos fonctions à nous.

Donc c'est l'absence de cette confusion qui, pour moi, est une amélioration importante. Lorsque tout cela ne se produit plus, on ne fait plus attention.

Donc quand vous posez votre question, Sébastien, ça nous permet de nous focaliser sur les problèmes qu'on avait auparavant. Mais ce n'est pas que tout va bien maintenant, mais c'est que ces problèmes ne sont plus aussi négatifs qu'ils étaient avant. Donc on n'y fait plus trop attention si vous voulez.

Donc beaucoup de choses vont mieux, mais il y a aussi comme on l'a dit tout à l'heure, le fait qu'on essaye de comprendre quel est l'impact de ces nouvelles règles, et disons de tester si ces choses fonctionnent, si ces nouvelles procédures fonctionnent.

C'est un petit peu comme un processus de digestion après un bon repas. Je pense que tout cela va s'arranger, et durant les prochaines années. Cela ne va pas se faire du jour au lendemain.

Par exemple, il y a l'exemple de l'ajustement des comités de gouvernance du conseil d'administration qui se séparent, qui se séparent entre le mécanisme de redevabilité et de réalisation. Bon, je pense que ça c'est passé assez bien, chaque organisation se retrouve avec de nouvelles questions, et ça, nous ne l'avons jamais vu auparavant, nous ne savons pas comment y faire face, et nous n'avons pas de procédure en place. Donc maintenant il va falloir qu'on s'organise et qu'on construise ces procédures au

sein de l'organisation. Ce n'est pas compliqué, c'est un processus d'apprentissage si vous voulez. Mais nous allons y travailler et cela va prendre un peu de temps.

RINALIA ABDUL RAHIM: Nous allons passer maintenant la parole à Asha et à Cherine.

ASHA HEMRAJANI: Pour le point numéro 2, quand on parle de la discussion de la révision, quand on parle de la piste de travail numéro 2 et la manière dont elle a été mise en place, il y a eu 10 groupes, la plupart d'entre eux sont complets. Et j'aimerais, en tant que membre sortant du conseil d'administration, j'aimerais que cela soit fait avant la fin de cette année, que tous ces groupes soient au complet.

Je suis vraiment content de voir comment la gestion des coûts a été faite, nous avons très bien travaillé tous ensemble, et que nous avons pu collaborer et coopérer avec l'utilisation du projet qui s'appelait l'équipe de soutien pour le projet.

Et je suis content de voir qu'on ait pu être aussi efficace qu'on l'a été. Je suis très fier de cela.

Je voudrais aussi poser une question, à l'inverse d'ailleurs. Comment est-ce que l'ALAC se sent vis-à-vis des nouveaux défis

courants ? Je voudrais entendre votre perspective dans ce nouveau ICANN 2017/2018. Comment est-ce que vous voyez les choses ?

RINALIA ABDUL RAHIM: J'ai vu que la main de Sébastien est levée, donc je vais le laisser parler en premier, et je vais donner aussi la parole aux personnes dans la salle avant de revenir vers Chérine.

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci beaucoup pour vos réponses. J'ai un commentaire à faire. Rinalia, tu es la présidente d'un groupe de travail qui, dans le board, est en charge du suivi de l'ensemble des revues. C'est le meilleur endroit pour savoir qu'il y en a beaucoup, qu'il y en a beaucoup en parallèle.

Pourquoi est-ce que Board dit juste à la communauté : vous pourriez peut-être, éventuellement, vous poser la question de ? Pourquoi le Board ne dit pas clairement : communauté, vous devez réfléchir à ce point et nous proposer un plan pour que l'on fasse des revues plus étalées dans le temps, parce que ça n'est ni faisable pour vous, ni faisable pour nous, ni faisable pour le staff.

Je sais bien qu'on est passé d'un monde où tout se faisait au board à un monde où tout ne se fait plus au board, mais je pense

que là en l'occurrence le board pourra être un peu plus, plutôt que de suggérer, être un peu plus directif, ou demander clairement les choses.

Je ne vais pas répondre complètement à la question de Asha sur ce qu'est-ce que ALAC pense, notre président préféré va certainement le faire, mais je voudrais juste dire que, ce que j'aimerais bien dans la prochaine étape, c'est qu'il y ait quelqu'un qui soit en charge de simplifier les process.

Parce que nous avons tous ensemble complexifié tous les process de cette organisation, et il y a un moment donné où ça ne va plus fonctionner.

Alors peut-être que la prochaine phase c'est de se dire comment est-ce qu'on simplifie tout ça.

Merci beaucoup.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Oui. Une réponse rapide à votre commentaire. Oui, j'ai demandé à ce que l'organisation, et mon comité aussi, en arrive avec une proposition vers la communauté pour avoir des révisions plus étendues, plus égales. Et si vous voulez voir ce document, je le partagerai avec vous quand il sera prêt.

Nous sommes tout à fait au courant du problème, et nous voulons être prêts.

Moi je préfère être proactive, je préférerais que cette requête vienne de la communauté pour que nous puissions répondre à vos besoins, et que nos besoins soient équilibrés.

Donc j'ai maintenant Siva qui va prendre la parole, et ensuite Alan.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY: Siva, de APRALO, participant du CCWG sur la redevabilité.

Je voudrais suivre avec ce que Asha a dit. La communauté a fait beaucoup de travail durant les deux dernières années, beaucoup de travail quand il s'agit de la redevabilité et de la transparence après-transition, par rapport à l'avant transition.

Mais il y a encore des défis très importants qui restent, qui vont au-delà des groupes de travail. Il y a des questions de juridiction, il y a aussi des aspects de l'expansion de la mission de l'ICANN.

Donc, j'aimerais suggérer que le travail continue durant la prochaine piste de travail, mais que ce soit fait avec beaucoup d'intention, et que cela soit fait avec une focalisation sur peut-être une perspective externe pour pouvoir faire que l'ICANN poursuive sa mission en tant qu'entité responsable pour tout le DNS.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Il est donc intéressant, ce sujet est intéressant. Sébastien nous a parlé de toutes les activités, des révisions en cours, et je ne sais pas si... Je ne sais pas que ces choses soient terminées. Parce que je sais qu'avec la transition, cela a ajouté des difficultés.

Et je pense qu'on a un problème de résonances, nous avons différentes fréquences qui sont ciblées par les AC, et une fois que ces alarmes ont été tirées, nous avons plein de choses qui se passaient en parallèle. Nous ne nous sommes rendu compte de cette résonance à ce moment-là.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Il y a un problème d'interprétation.

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui, il faut recommencer.

ALAN GREENBERG: Je ne sais pas si je peux recommencer. Est-ce que tout va bien maintenant ?

Ce que j'ai dit, c'est que je ne pense pas que tous les problèmes sont associés avec la transition. La transition peut-être a amené d'autres genres de problèmes.

Nous avons des cycles en cours qui étaient des cycles différents, ce n'est pas forcément parallèle, et ça a créé un petit peu comme un tsunami.

Donc voilà où nous en sommes maintenant,.

J'espère que le genre de révision dont Cherine parlait pour l'avenir va peut-être nous permettre de ne pas avoir ces problèmes. Et nous en parlerons en parlant du prochain sujet de l'ordre du jour d'ailleurs.

C'est une situation assez complexe qui nous a amené où nous en sommes aujourd'hui ;

Mais nous ne pouvons pas blâmer seulement la transition.

RINALIA ABDUL RAHIM: Je suis d'accord. Cherine, est-ce que vous êtes prêt ?

CHERINE CHALABY: Par rapport à ce que Sébastien a mentionné sur les révisions et ce qu'Alan a mentionné, certes, on ne peut pas blâmer la transition pour ça, mais je crois que nous reconnaissons de manière très sérieuse qu'il y a trois problèmes par rapport à ces révisions ;

Premièrement, le timing, le calendrier, donc il y a beaucoup de choses qui se passent en même temps, et la communauté

souffre de cette situation. Deuxièmement, l'ampleur des révisions, et les efficacités des recommandations qui ressortent de ces révisions, et le fait de savoir si elles sont pertinentes ou pas.

Nous reconnaissons ceci, cela est une de nos priorités cette année. Nous allons avoir un document qui sera publié sur notre point de vue, avec une proposition pour l'avenir, nous allons solliciter vos commentaires, et nous espérons les avoir aussi rapidement que possible, et nous allons essayer d'arrêter ces problèmes d'efficacité dans le système, avec votre point de vue, bien sûr.

Mais c'est quelque chose qui est très important, nous le reconnaissons, et c'est une priorité pour nous, et c'est une priorité pour la communauté également.

En ce qui concerne ce qui a été mentionné sur la juridiction, et la proposition d'une piste de travail numéro 3, ce n'est pas au conseil de le décider, c'est quelque chose qui doit être une demande de la communauté. Ce n'est pas le conseil qui va aller dans ce sens. Donc voyons un petit peu quel sera le résultat de cette piste de travail de numéro 2, voyons ce que la communauté a à suggérer, mais ce n'est pas quelque chose qui sera avancé par le conseil.

RINALIA ABDUL RAHIM: Asha vous avez la parole.

ASHA HEMRAJANI: Merci Rinalia. Je voulais faire écho à ce qu'à dit Alan et à ce qu'a dit Cherine pour expliquer un petit peu les choses.

Ce sera un petit peu mon patrimoine, pour ainsi dire.

J'espère que, à l'avenir, dans le cadre des révisions, la totalité de la communauté, j'espère que la communauté s'attardera sur la gestion des projets, sur les étapes, et sur la gestion des coûts.

Il faut avoir des objectifs très clairs, il faut que les révisions soient effectuées de manière aussi efficace et rapide que possible. Ça doit être la cible, l'objectif pour toutes les révisions.

J'aimerais vraiment mettre l'accent là-dessus, il faut absolument être plus efficace dans notre manière de faire les choses.

J'espère que personne ne l'oubliera, le personnel, la communauté, et le conseil.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci Asha. Y a-t-il d'autres commentaires là-dessus avant de passer à la suite ? Non ? Alan ?

ALAN GREENBERG:

Merci. Le point suivant, c'est à moitié la révision At-Large et à moitié ce dont on vient de parler en fait.

Je n'ai pas compté mais je crois que nous avons une majorité de personnes à l'ALAC et une majorité des membres du personnel qui ne se souviennent pas d'une époque où l'ALAC se concentrait sur son travail, le travail qu'elle est censée faire.

Nous en sommes à la 4^{ème} année de bagages, il y a eu donc la transition, la question de la redevabilité, maintenant nous en sommes à notre deuxième année pour la révision de l'At-Large. Et donc nous ne nous concentrons pas sur le travail relatif aux politiques, c'est ce qu'on devrait faire. Nous avons des groupes de travail sur les gTLD, nous avons d'autres questions associées au WHOIS, et petit à petit, tout ceci tombe en désuétude parce qu'il n'y a pas d'oxygène, il n'y a pas de personnes qui soient disponibles pour se concentrer là-dessus ;

Et donc voilà, on revient à la question de la révision At-Large. Elle a été reportée, nous avons la flexibilité, la possibilité de le faire à cause de la redevabilité et la transition. Elle a été lancée il y a un peu plus d'un an. Et, malheureusement, par rapport à la manière malheureuse dont les révisions sont effectuées – ça c'est mon point de vue personnel – nous en sommes à la deuxième année là-dessus.

Le comité chargé de l'efficacité opérationnelle a commencé à s'occuper de cette révision, l'ALAC a fait des commentaires là-dessus, et c'est ce qui à mon avis a été un petit peu inspiré.

Il y a eu des problèmes significatifs. Rinalia et son groupe ont commencé un petit peu à sortir des sentiers battus pour traiter des problèmes qui sont ressortis de tout ceci. Malheureusement, le processus a été retardé de trois en plus.

Alors, la communauté At-Large, je ne parle pas de l'ALAC, mais la communauté At-Large a mis énormément de travail, et c'est quelque chose d'incroyable.

Donc merci, merci.

En général je ne remercie pas les gens quand ils me fouettent, mais là bon. C'est un petit peu comme ça que je me sens ;

J'ai un commentaire, le processus actuel qui a été encore prolongé, c'est que l'OEC a demandé au personnel MSSl d'extraire des informations d'un certain nombre de documents. En fait un document cohésif a utilisé et à passer au conseil.

Mais j'ai un problème. Ce document a été créé par le personnel, il sera considéré par l'OEC d'abord, sans que nous ne l'ayons vu.

Alors, je suis sûr qu'on nous le renverra pour faire des commentaires, ou alors, peut-être qu'on nous demandera simplement de dire : on coche on est d'accord.

Mais je ne pense pas qu'un comité du conseil doive consulter un document sur une AC ou une SO sans que le document ait été par l'organisation dont on parle.

Je comprends le raisonnement, Rinalia, moi, l'ALAC, nous en avons parlé. Mais je crois que cela va à l'encontre de la transparence parce que là, il s'agit d'un document secret sur un groupe qui n'aura pas eu l'opportunité de faire des commentaires dessus.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Merci Alan.

Tout d'abord, nous reconnaissons le travail que la communauté At-Large a dû faire pour répondre à cette révision de l'At-Large par l'entité indépendante. C'est malheureux qu'on se retrouve dans cette situation, mais c'est une composante de cette indépendance.

C'est le système qui a été mis en place, c'est la même chose qui existe pour toutes les révisions au sein du système ICANN, parfois tout est aligné, parfois les choses ne le sont pas.

Donc on est dans une situation, avec la révision de l'At-Large où il y a vraiment une différence d'opinions entre l'entité indépendante et le comité qui était analysé. Et donc nous essayons de voir un petit peu comment procéder maintenant, du mieux de notre possible.

Par rapport à la préoccupation qu'Alan a soulevée, par rapport au document secret, premièrement le document n'est pas secret. C'est en fait les informations qui sont ressorties du document qui a été soumis par l'At-Large.

En matière de processus pour l'avenir, l'organisation, donc le MSSI, a dû rassembler les informations, et maintenant il faut avoir confirmation de l'OEC pour dire que c'est effectivement le format qui convient pour considérer les informations.

Donc, le comité doit dire : oui, effectivement c'est bien le format qu'il faut utiliser, maintenant il faut l'envoyer à l'At-Large pour confirmation comme quoi les informations qui sont dans ce document représentent bien leur réponse à l'étude de faisabilité et du plan d'information. S'il y a des lacunes, l'At-Large aura la possibilité de combler les lacunes. Donc je ne pense pas qu'il y ait un problème, mais il y a une procédure qu'il faut respecter pour faire avancer le processus.

Donc voilà où nous en sommes. Je ne serais pas là lorsque les choses seront terminées. Khaled, mon collègue, s'en occupera,

et je suis sûre que le comité et lui seront justes par rapport à vous.

Et voilà comment je vois les choses.

Alan, je vous repasse la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci. Si le document que nous avons reçu avait dit ce que vous venez de dire, on n'aurait pas à discuter de tout ceci. Mais ce qu'on nous a dit, c'est que le document serait envoyé à l'OEC, et que si l'OEC pensait qu'il y avait des lacunes, à ce moment-là ce serait envoyé à l'ALAC. La première version disait également qu'ils décideraient s'il fallait agir ou pas.

Alors, si effectivement c'est une vérification de format, moi je trouve que c'est bizarre qu'il y ait besoin d'une réunion officielle de l'OEC pour des questions de format, mais peu importe. À ce moment-là, si ce que vous avez dit est la réalité, très bien, pas besoin d'en parler. Mais ce n'est pas ce qui nous avait été communiqué.

C'est une question de transparence, et c'est tout.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Est-ce que Khaled est là ? Il n'est pas là Khaled. Mais George est là, il fait partie de mon comité. Alors George c'est à vous. Vous

allez vous assurer que l'OEC traite les choses selon ce dont on vient de discuter. Je crois que le comité est d'accord par rapport à ce que je viens de dire. Donc tout est enregistré, tout est transcrit. Voilà. Y a-t-il d'autres problèmes ?

ALAN GREENBERG: Il y a plusieurs personnes qui ont la main levée.

RINALIA ABDUL RAHIM: Seun.

SEUN OJEDEJI: Je voulais simplement ajouter quelque chose. Il serait bien d'avoir une idée du calendrier aussi ; il y a beaucoup de travail qui a été effectué pour respecter le calendrier du conseil, pour que le document soit prêt pour l'OEC, pour qu'il puisse le lire. Donc nous, dans la communauté, on est bénévole, on a passé beaucoup de temps pour rédiger ce document, donc j'espère que le conseil ne va pas passer énormément de temps pour son suivi, dans le respect des règles.

ALAN GREENBERG: Je ne vais pas répondre pour le conseil, il nous reste simplement 20 minutes, nous n'avons pas encore parlé des questions du

conseil, et nous avons aussi un autre point à l'ordre du jour qui nécessitera 5 minutes.

RINALIA ABDUL RAHIM: Je vous réponds rapidement, pour l'instant, je pense qu'il est difficile de dire combien de temps cela va prendre. Mais lorsqu'il y aura la réunion en novembre de l'OEC, lorsque le comité aura pu voir le document, voir si les lacunes sont importantes ou pas, à ce moment-là, ils pourront vous donner une idée du calendrier.

Donc attendez l'étape prochaine et demandez le calendrier à ce moment-là, c'est la meilleure réponse que je puisse vous donner pour l'instant Seun.

John a éliminé sa question. Y a-t-il des commentaires, des questions là-dessus ? Non ? Alors nous avançons.

La question du conseil, quels sont les thèmes clefs sur lesquels vous travaillez actuellement, donc c'est très large.

ALAN GREENBERG: Donc c'est à John de parler.

JOHN LAPRISE: Merci Alan. Alors je vais me répéter, mais la révision de l'At-Large, la révision de l'At-Large c'est vraiment ce qui est au sein

de notre agenda pour l'instant, cela a absorbé énormément de ressources, on y travaille depuis longtemps et il y a d'autres ressources qui seront investies dans cette révision à l'avenir.

Il y a plusieurs membres au sein de l'ALAC et dans la communauté plus large qui sont impliqués dans le travail sur la redevabilité, CCWG, donc ceci se poursuit.

Les noms géographiques et les nouveaux gTDL, les PDP également, il y a des personnes qui sont impliquées là-dedans.

Toutes ces questions donnent lieu aux discussions de l'ALAC lors des réunions et sur les listes de diffusion.

Cela a été mentionné tout à l'heure, dans la réunion, il y a le problème du burnout des gens qui sont chargés. Étant donné tout ce travail sur les processus, nous ne travaillons pas les questions de politique. Et c'est justement la critique que nous avons par rapport à la révision, nous sommes coincés dans le processus.

Mais nous sommes obligés d'effectuer tout ce travail.

Donc voilà les questions clefs sur lesquelles l'ALAC se concentre actuellement.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci John. Y a-t-il d'autres intervenants là-dessus de l'ALAC ? Des réponses ? Des questions du conseil ? Non ? Sébastien ?

SABASTIEN BACHOLLET: Désolé, c'était pour répondre à votre question précédente, pas la dernière. Parce que je ne suis membre du conseil, merci.

Par rapport à John et ce qu'il dit, je crois qu'il y a une question importante à court terme. Le GDPR, et toutes les questions relatives aux données. Il faut absolument que l'on s'occupe de cette question, non seulement du point de vue des noms de domaine, mais en fin de compte, il faudra s'occuper de ce qu'il se passe avec nos ALS, nos membres, le nombre de nos membres d'ALS dans le monde.

Donc il faut absolument s'occuper de ce qu'il se passe au sein de ce que vous appelez l'organisation, pour moi c'est le personnel, et de ce qu'il se passe au niveau mondial dans la communauté. Parce qu'il faut voir un petit peu comment nous utilisons nos propres données. Je ne sais pas exactement, mais il faut s'en occuper.

RON DA SILVA: Alors, par rapport au burnout, donc à l'épuisement des personnes, il y a beaucoup d'efforts qui ont été faits, au sein de l'ALAC, par rapport à la transition, par rapport à la piste de

travail numéro 2. Il y a d'autres initiatives qui ont été mises en place au cours des 3 à 4 années et ça c'est vrai pour toutes les SO et AC.

Il y a un certain nombre de personnes qui nous le disent. Par rapport à la piste de travail numéro 2 qui se termine, je crois que tout le monde commence à se poser cette question.

Donc maintenant qu'on termine ce travail, qu'est-ce qu'on fait ? On retourne sur quoi ? Quelles sont nos racines ? Quelles sont nos priorités ? Sur quoi devons-nous nous concentrer, où appliquons-nous nos ressources ? Quelle est la focalisation de la communauté ?

Donc, c'est un début, un « re-début ». Et donc il nous faut absolument prendre en compte le risque d'épuisement des bénévoles dans la communauté. On ne peut pas repartir sur à 4 à 5 ans à un tel rythme. Ce n'est pas tenable.

AKRAM ATALLAH:

Alan, vous souhaitez répondre à Ron ?

ALAN GREENBERG:

Pour nous, la question n'est pas de savoir ce qu'on va faire à l'avenir, nous avons déjà plusieurs choses qui sont restées en suspend, les PDP de la GNSO par exemple, j'y ai fait référence.

J'ai fait référence au fait que nos groupes de travail doivent un peu reprendre leur travail, ils sont en attente pour l'instant.

Mais, il y a un autre problème, ce n'est pas uniquement l'épuisement, c'est également la question de savoir comment avoir de nouvelles recrues. Il y a beaucoup de personnes qui ne se souviennent pas d'avoir eu ce type de problème, en fait qui ne savent pas quels sont les problèmes réels. C'est vraiment un problème.

La révision de l'At-Large dit que nous n'utilisons pas bien les personnes que nous avons, qui sont à la périphérie pour ainsi dire, nous avons des structures At-Large, composées de membres qui ne savent pas comment s'écrit ICANN.

C'est un problème réel, c'est pas la peine d'insister. Mais impliquer toutes ces personnes, même si ces personnes sont intéressées, rien que de rattraper le retard, de les aider à prendre connaissance des problèmes, ça c'est un problème. Et je crois que ce n'est pas uniquement At-Large, ceci s'applique à toute la communauté.

RINALIA ABDUL RAHIM: On passe à la question suivante? Quelles sont les préoccupations de votre groupe par rapport au GDPR et comment atténuer les risques?

ALAN GREENBERG:

Je ne vais pas faire une liste de toutes les préoccupations. Je pense que nos préoccupations sont totalement différentes des autres groupes. Il y a beaucoup de frustrations dans notre communauté, surtout en Europe, par rapport au fait que nous sommes en retard. Nous sommes en 2017, et nous avons complètement ignoré ces questions.

Et je souhaite vraiment mettre l'accent là-dessus. On pourrait faire un tour de table, et chacun pourrait exprimer sa frustration, son anxiété, mais je crois qu'on est clair là-dessus.

Il y a une énorme préoccupation par rapport à ça. Parce qu'en fait les choses ne sont pas très claires. Que fait l'ICANN ? Quel est le plan ?

On a parlé beaucoup du fait qu'il y aurait trois options, mais quand on demande quelles sont ces trois options, on n'a pas de réponse.

Pour un certain nombre d'entre nous, il nous semble qu'il y a des solutions...

Est-ce que j'ai oublié quelque chose ? Non, ça va ?

Alors, une de mes frustrations c'est que, comme Steve, moi j'ai fait du débogage de codes pendant très longtemps, j'ai observé

les méthodologies, qui des nouvelles, qui étaient éliminées, etc. et le sentiment général, c'est qu'en fait on ne procède pas de manière séquentielle. On ne commence pas à coder, à tester, ensuite l'utilisateur voit ce qu'il se passe et ensuite on a des cycles d'itérations pendant des années.

On fait les choses de manière différente dans la plupart des organisations de nos jours. Et ce n'est pas ce qu'il se passe ici. Il y a beaucoup de choses qui doivent être mises en place pour que nous puissions répondre au GDPR de manière rationnelle. Que ce soit le résultat définitif ou que ce soit les différentes étapes à mettre en place.

Il y a beaucoup d'étapes, et il y a beaucoup de parallèles et je ne vois pas les choses se produire chez beaucoup d'entre nous.

Nous n'en avons pas encore beaucoup discuté à l'ALAC, nous n'avons pas encore terminé la discussion, mais pour un certain nombre d'entre nous, et pour d'autres personnes à l'ICANN, les gens sont frustrés et ils pensent également que nous avons des réponses par rapport à ce que l'ICANN doit faire. Et donc il faut utiliser ces opportunités de contribuer. Et donc oui, il faut.

Il y a des personnes au sein de l'ALAC et dans d'autres endroits qui voient certaines opportunités, donc il nous faut un mécanisme qui nous permette de présenter ces opportunités, ces solutions et ce n'est pas avoir un commentaire public dans 6

mois, je crois qu'il faut agir plus rapidement. Il faut avoir une programmation plus agile, il faut le faire du point de vue du planning.

Beaucoup d'autres personnes seraient très heureuses de se rassembler et de travailler là-dessus et d'en parler, j'en suis sûr.

RINALIA ABDUL RAHIM: Je vais faire passer notre expert au micro pour qu'il parle du GDPR.

GORAN MARBY: Oui, il me reste trois minutes.

ALAN GREENBERG: Oui, nous avons quelques minutes, peut-être plus de deux minutes pour vous, si vous voulez bien.

GORAN MARBY: Oui, il y a deux questions sur la table. La première c'est comment est-ce qu'on peut être conforme à la loi. Et la deuxième est au sujet de nos politiques.

Je dois dire cela, parce qu'on les confond toujours ces deux choses. Donc je vais parler maintenant de la façon avec laquelle nous pouvons être conformes avec la loi.

C'est important pour moi, parce qu'il ne s'agit pas d'opinion ordinaire, mais d'opinions juridiques, et c'est différend.

La réponse à la question que vous posez : où en sommes-nous ? En fait, nous ne savons pas. Je suis d'accord avec Alan, ce travail a déjà été fait il y a longtemps. Et nous savons que l'ICANN n'a pas de politique WHOIS par exemple, et je sais qu'il y a une conversation sur ce sujet en ce moment et ça fait longtemps qu'elle dure.

Revenons un peu en arrière. Il y a ces lois de protection qui existent, une nouvelle loi qui arrive sur la table améliore les choses mais aussi posent des problèmes.

Au mois de mai, j'ai dit que peut-être avons-nous un problème avec WHOIS. Et la première chose que j'ai demandée un peu plus tard, c'est celle-ci : pourquoi est-ce que les cas des utilisateurs est si importants, parce que la loi est mise en place d'une certaine manière pour la gestion des données. Si on sort les données et qu'on gère les données, comment on explique comment on le fait aussi. Il fallait aussi envoyer les informations à tous les DPA à travers l'Europe et on savait que ça allait être un problème.

Nous avons donc utilisé une firme d'avocats externes pour faire les recherches, parce que nous voulions un nouveau regard sur

la chose. Nous avons donc embauché la firme Hamilton pour qu'ils nous donnent une opinion.

Lorsque nous avons reçu cette opinion juridique – et d'ailleurs en séquence, sachez que la GNSO a fait sa propre analyse en même temps.

Donc le DPA hollandais a aussi, a publié un guide sur les conformités spécifiques.

Donc, après cette analyse, nous pensions en arriver à un certain point. Nous ne l'avons pas encore fait parce que nous n'avons pas encore fini cette analyse.

Le DPA hollandais a, dans cette analyse, fait des recherches. Nous avons donc rassemblé tous ces documents, nous ne savons pas encore exactement où nous allons aller avec ces résultats.

Mais si nous arrivons, si nous sommes nous, des contrôleurs de données, nous aurons à envisager les manières d'être conformes à l'ICANN.

Et nous voulons l'opinion de la communauté. Il ne s'agit pas de politique, il s'agit de faire les choses au sein des politiques.

Nous devons mettre en place deux, trois modèles. Nous allons les publier pour qu'il y ait une consultation publique.

Et de l'autre côté nous devons décider comment nous pouvons être conformes à la loi. Et cela en relation avec les parties contractuelles.

Je ne connais pas les délais de temps pour cela parce que nous attendons cette analyse juridique. Nous recevons beaucoup de questions de différents sites, de la société civile, des départements de propriété privée, et des forces de l'ordre.

Il est facile d'en arriver avec une solution simple, en disant : nous savons comment les lois vont fonctionner. Mais nous ne savons pas, nous essayons d'être aussi clairs que possible. Les DPA individuels en Europe prendront cette décision à la fin. Voilà ce que nous savons.

Donc faire participer la communauté dans les différentes étapes, tout serait bon pour rester sous l'ombrelle de la conformité si vous voulez.

Nous devons aussi reconnaître que les lois européennes sont inactives dans beaucoup de pays. Parce que s'il y a des parties contractuelles, il ne faut pas assumer que cela fonctionnera en conformité avec le modèle qu'on a en place aujourd'hui, ils devront avoir peut-être d'autres règlements, d'autres lois.

Voilà ce à quoi nous faisons face aujourd'hui. Nous pouvons vraiment penser que le WHOIS courant ne va pas rester similaire, ne va pas rester le même.

Nous savons que nous aurons un WHOIS de quelque sorte. Nous devons savoir que nous devons être conformes à la loi.

Je pense que c'est important car si nous ne sortons pas du WHOIS courant, nous allons suivre les politiques ne vont pas refléter la manière de faire des parties contractuelles européennes. Donc il est important que la communauté continue cette discussion sur l'ouverture ou le côté privé de ce système WHOIS. Parce qu'il s'agit de la loi et parce qu'il s'agit de parties contractuelles où, ces personnes qui semblent être des contrôleurs de données doivent être gérés, responsables par rapport à la loi.

Donc à chaque fois que j'ai une discussion, j'ai JJ qui est assis à côté de moi, je dois dire, je dois penser que cela n'a pas posé de problème pour qui que ce soit au niveau juridique.

C'est pour cela qu'il s'agit de deux discussions. Les problèmes de conformité et de la loi, et j'ai déjà prononcé ce mot loi plusieurs fois maintenant, et nous avons aussi à parler de la manière avec laquelle nous allons trouver une façon de faire face à cette question de conformité.

RINALIA ABDUL RAHIM: Merci. Vous allez vous rendre compte que quand on parle de GDPR, il va dire la même chose encore, encore et encore. Donc j'espère que vous allez pouvoir finalement comprendre.

GORAN MARBY: Je n'ai pas la liberté de dire quoi que ce soit d'autre.

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui, c'est bon, ne vous inquiétez pas. Il faut faire très attention, nous avons de bons avocats, et nous sommes heureux de les avoir avec nous.

ALAN GREENBERG: Je ne sais pas si cette discussion est terminée, mais nous n'allons pas la terminer durant cette réunion.

Holly a une opinion.

Nous n'avons absolument plus de temps et il y a un sujet vraiment essentiel que nous devons couvrir.

Non, je ne suis pas en position de le couvrir tout de suite.

Heidi, est-ce que je peux couvrir ce prochain sujet ?

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut prendre la parole en attendant que... Rinalia veut parler, je ne veux pas l'arrêter.

RINALIA ABDUL RAHIM: Voilà, mes derniers... Je n'ai que quelques jours qu'il me reste au conseil d'administration en tant que directeur, j'ai des commentaires à faire.

Quand j'ai gagné l'élection en 2014, je n'avais pas 100 % de soutien de l'At-Large, j'ai gagné l'élection, mais je n'avais pas 100 % de soutien. Durant mon terme, certaines des personnes qui n'avaient pas confiance en moi au départ sont devenues mes meilleurs supporters. Et cela, j'en suis très heureuse.

Votre soutien a été très important pour moi, et je voudrais vous remercier pour cela. Il n'y a pas de doute, n'ayez pas de doutes, les capacités de Léon sont importantes, il devient mon successeur, donnez-lui une chance, soutenez-le pour qu'il vous montre ses compétences.

Encore une fois, ça a été un plaisir pour moi, un honneur, d'être le directeur qui a été sélectionné par l'At-Large. Merci beaucoup.

[Applaudissements]

ALAN GREENBERG:

Oui, comme vous le savez elle n'avait pas forcément mon soutien, mais cela fait longtemps qu'on se connaît tous les deux. C'est vraiment quelqu'un qui est très compétent. Elle est compétente sur beaucoup de niveaux et elle a fait un travail extraordinaire et je la remercie pour cela.

Voilà une petite chose qu'on voulait vous présenter, pour vous démontrer notre appréciation.

[Applaudissements]

Oui, je ne pense pas que je pourrais résumer, même avec beaucoup de temps, combien votre contribution a été importante pour nous. Nous avons essayé de résoudre certains problèmes avec un petit quelque chose.

Voilà, un petit livre qui comprend les commentaires de différentes personnes de notre communauté, et cela permettra peut-être d'identifier pour nous pour la communauté votre importance.

Merci de la part de la communauté At-Large, de l'ALAC pour tout ce que vous avez fait. Et j'espère que vous allez aussi continuer à travailler d'une façon ou d'une autre.

[Alan Greenberg s'adressait à Steve Crocker]

[Applaudissements].

STEVE CROCKER:

Alan, vous êtes très gentil. Vous avez invité les commentaires que j'ai reçus auparavant, et je voudrais vous remercier de votre travail.

Nous avons résolu ensemble des problèmes, nous avons à faire face à toutes ces choses, tous ces processus, etc. Et donc je voudrais aussi mentionner le fait que j'ai eu vraiment, j'ai eu la chance de travailler avec vous, avec Cheryl et avec Olivier.

Et donc je l'ai déjà dit, j'ai commencé en tant que président de SSAC, et j'ai vu cette progression de SSAC et de l'ALAC et j'ai appris alors beaucoup de leçons, j'ai regardé, et j'ai observé comment l'organisation d'ALAC travaillait, j'ai été impressionné par le leadership, par les gens qui y travaillaient.

Voilà pour moi ce qui a rendu l'expérience si positive.

Merci.

[Applaudissement]

ALAN GREENBERG:

On me dit qu'il faut que l'on fasse une photo. Donc avant que tout le monde disparaisse de cette salle, il y a une chose importante à dire.

Léon, voulez-vous venir ici ? Ne disparaîsez pas comme ça.

Léon, il a record durant la dernière décennie, car il vient à l'ALAC et il commence à travailler dès sa première réunion. Il n'a pas vraiment le temps de comprendre ce qu'il se passe, il doit se mettre au travail tout de suite, et ne s'arrête pas.

Et avec vous au conseil, nous savons que vous allez faire la même chose.

[Applaudissements]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]